

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 juillet 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Patrick MENNUCCI - Jérôme ORGEAS - Roland POVINELLI - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 007-372/11/BC

**■ Approbation d'une convention relative à la participation de Marseille Provence Métropole à l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée
DDEAI 11/6428/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La cinquième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 10 octobre au 15 octobre 2011.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca, la CCIMP et Marseille Provence Métropole.

Il sera coordonné cette année par la Commission Méditerranéenne de Cités Gouvernements Locaux Unis qui est une plate-forme de concertation et d'échanges de Cités Unies France.

**Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 11 Juillet 2011**

L'objectif de cette semaine est double :

- Positionner Marseille et Provence Alpes Côte d'Azur comme pôle économique et financier majeur dans l'espace euro-méditerranéen.
- Valoriser le savoir-faire économique de Marseille Provence-Alpes Côte d'Azur en Méditerranée, à travers l'expérience et les projets des acteurs de son territoire.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées. Cette année l'ONUDI focalise son forum ECOCITES sur la gestion de l'eau et des déchets.

En 2010, la manifestation a réuni 1300 participants venus de 27 pays et une quarantaine d'organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2011 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires, par ordre alphabétique :

- ANIMA Investment Network / Invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)
- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Cercle des Economistes
- Chambre de Commerce France-Tunisie
- Cité Euroméditerranéenne de la Mode
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
- Euromed Management
- Finances & Conseil Méditerranée
- Institut de la Méditerranée
- Marseille Innovation
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
- Technopôle de Château-Gombert / Marseille Provence Métropole
- Ubifrance
- UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
- Commission Européenne

Le programme prévisionnel arrêté au 14 avril propose huit événements qui se dérouleront au cours de la semaine :

- le Forum des Eco-Cités organisé par l'ONUDI et la Communauté urbaine MPM avec la visite de sites sur « le Chemin de l'eau ».
- le Salon Top TIC organisé par la CCIMP en partenariat avec MedMultiMed et MedInSoft ;
- le Colloque des professionnels portuaires organisé par l'Union Maritime pour la Méditerranée ;
- le Roadshow MedVentures organisé par Anima Investment Network ;
- l'atelier Isi@med organisé par le CMI/PNUD ;
- le Forum de Marseille organisé par la Fondation Euromed Management ;

- les 7èmes Rendez-vous économiques de la Méditerranée organisés par l'Institut de la Méditerranée en partenariat avec le Cercle des économistes ;
- Les 8èmes Rencontres Méditerranéennes de la Mode organisées par l'Institut de la Mode.

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème des « nouvelles formes de croissance en Méditerranée ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 185 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

Coordination :	57 000 euros
- Chargée de mission	47 000 euros
- Frais de gestion	10 000 euros
Marketing/Communication/Presse :	83 000 euros
. Une chargée de communication	23 000 euros
. Outils de marketing	60 000 euros
Organisation logistique :	45 000 euros
. Gestion des inscriptions, Hôtesse...	45 000 euros

Total dépenses : 185 000 euros

- Région PACA :	60 000 euros
- Ville de Marseille :	50 000 euros
- Communauté Urbaine MPM :	20 000 euros
- EPA Euroméditerranée:	30 000 euros
- Chambre de commerce et d'industrie :	20 000 euros
- Sponsors :	5 000 euros

Total recettes: 185 000 euros

Compte tenu de l'importance de soutenir cette action, il est proposé au Bureau de la Communauté d'approuver la convention ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention au titre de la participation à la Semaine Economique de la Méditerranée pour un montant de 20 000 euros (ajoutés au prêt gracieux du site du Pharo et des MUPI de Marseille Provence Métropole pour un montant estimé à 20 000 euros).

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

La délibération 004/314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée.

Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 11 Juillet 2011

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et Cités Unies France.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI